

RAPPORT DE LA MAIRESSE 2016

Chers citoyens et citoyennes,

À titre de mairesse de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts et au nom du conseil municipal, il me fait plaisir de vous informer de la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2015, des orientations budgétaires 2017 ainsi que du bilan des réalisations de l'année 2016.

Ce rapport a été présenté à une session générale du conseil municipal, tenue le 7^{ième} jour de novembre 2016 à 19h00.

États des activités financières au 31 décembre 2015

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2015, les recettes de la Municipalité se sont élevées à 945 212 \$ et les dépenses à 873 435,00 \$ en incluant les remboursements de la dette et les affectations :

États des activités financières au 31 décembre 2015

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Recette de taxes	676 821,00 \$	Administration générale	228 881,00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	8 281,00 \$	Sécurité publique	78 629,00 \$
Autres recettes sources locales	38 022,00 \$	Transports	222 407,00 \$
Transferts	222 088,00 \$	Hygiène du milieu	108 744,00 \$
		Santé et bien-être	4 253,00 \$
Total des recettes :	945 212,00 \$	Urbanisme	21 921,00 \$
		Loisirs et culture	39 934,00 \$
		Frais de financement	18 365,00 \$
		Remboursement de la dette à long terme	108 678,00 \$
Activités financières		Transfert à l'état des activités d'investissement	59 132,00 \$
		Transfert de surplus non affecté	(17 509,00 \$)
Avant affectations	113 400,00 \$		
Surplus	71 777,00 \$	Total des dépenses :	873 435,00 \$

États des activités d'investissements à des fins budgétaires au 31 décembre 2015

SOURCES DE FINANCEMENT		DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Revenus, affectations et financement	0 \$	Administration	9 752 \$
Emprunt à long terme	95 250 \$	Sécurité publique	8 491 \$
Transfert	70 724 \$	Transport	137 478 \$
Autres affectations	97 199 \$	Hygiène du milieu	36 469 \$
Autres revenus	7 600 \$	Propriétés destinées revente	0 \$
Total des sources de financement	270 773 \$	Loisirs et culture	78 583 \$
		Total des dépenses d'investissement	270 773 \$
Surplus accumulé non affecté au 1^{er} janvier 2015 :			244 063 \$
Plus (moins) :			
Surplus de fonctionnement			71 777 \$
Affectations			(125 735 \$)
Surplus affecté et non affecté au 31 décembre 2015 :			190 105,00 \$

Contrats de 25 000 \$ et plus accordés pour l'année 2016

La loi nous oblige à faire rapport des contrats de plus de 25 000 \$ accordés pour l'année en cours. Voici les entreprises ayant obtenu un contrat supérieur à ce montant :

▪ DA-RE-L Excavations inc. (Contrat déneigement)	87 955,86 \$
▪ MRC Charlevoix Est (Quote-part)	130 209,00 \$
▪ Ministère Finance (Sûreté du Québec)	33 163,00 \$
▪ Pavage Rolland Fortier	298 502,64 \$

Rémunération des élus municipaux pour l'année 2016

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, tout membre du conseil municipal reçoit en plus de la rémunération fixée par règlement, une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de la rémunération. Cette allocation est versée à titre de dédommagement pour la partie des dépenses inhérentes au poste qu'il occupe.

Titre	Rémunération	Allocation	Total
Mairesse	4 803,00 \$	2 401,44 \$	7 204,44 \$
Conseiller / conseillère (individuel)	1 601,04 \$	800,64 \$	2 401,68 \$
Conseiller / conseillère (pour les six)	9 606,24 \$	4 803,84 \$	14 410,08 \$
Total du conseil	14 409,24 \$	7 205,28 \$	21 614,52 \$

Orientations générales du prochain budget 2017

L'année 2017 marquera la dernière année de ce mandat 2013-2017.

Programme de taxe d'accise : Tel qu'annoncé, les investissements de la dernière année ont été effectués en fonction de notre plan d'intervention. Ainsi, pour l'année qui vient, nous devons encore respecter les priorités établies selon les critères du programme. Rappelons que la municipalité doit investir obligatoirement un montant à chaque année pour avoir accès aux sommes du programme. Nous planifierons le tout en conséquence à même le budget comme nous le faisons depuis notre entrée en poste.

En 2017, nous visons l'amélioration des infrastructures en place et celles qui n'ont pas fait l'objet d'entretien régulier ou qui le nécessite, toujours via les critères du programme et selon le plan d'intervention.

Immobilisations, routes et infrastructures : Une planification à plus long terme sera réalisée afin de constater l'état actuel de nos infrastructures, immobilisations et routes. Le but visé étant d'avoir une vue d'ensemble mais aussi de planifier si des investissements sont nécessaires pour les garder à niveau et pour ne pas négliger nos acquis ou devoir procéder à de plus gros investissements par manque de planification.

Dans quelques semaines nous travaillerons à planifier le budget pour l'année 2017. Lors des trois années précédentes, nous avons dû déployer des efforts collectifs pour rétablir l'équilibre budgétaire afin de ne plus amenuiser les surplus accumulés. C'est maintenant chose faite ! Toutefois, d'autres défis nous attendent encore cette année puisque certains programmes ou subventions ne seront plus disponibles ou ne répondront plus totalement à nos besoins. Soyez donc assurés que nous ferons l'exercice budgétaire avec diligence et dans le respect de notre capacité collective.

Adoption des prévisions budgétaires 2017

Vous êtes cordialement invités à la séance extraordinaire du conseil municipal portant exclusivement sur l'adoption du budget 2017 qui aura lieu le jeudi 15 décembre à 19h00 à la salle du conseil municipal.

Quelques réalisations de l'année 2016

Au cours de l'année 2016, nous avons effectué encore quelques investissements au niveau des infrastructures et des bâtiments municipaux. Majoritairement de l'entretien ou de la mise à niveau.

Notre plus grande réalisation en matière de finalité de chantier « débuté », aura été la réfection de la rue du Jardin. L'an dernier à la même date, nous prenions connaissance de l'état du dossier de ce chantier en nous demandant comment nous allions pouvoir enfin le finaliser. Nous sommes heureux de pouvoir dire mission accomplie puisque les travaux ont été complétés avec diligence et selon des plans qui assuraient la meilleure solution possible compte tenu des moyens à notre disposition.

Ainsi la réfection a été réalisée grâce à la taxe d'accise. Sans ce programme et le travail des deux dernières années, les 290 000 \$ du coût du projet nécessaire pour terminer et améliorer ce chantier débuté mais non finalisé, aurait été difficilement envisageable sans un règlement d'emprunt qui aurait alourdi notre charge financière. C'est donc mission accomplie !

Voirie municipale :

Comme à chaque année, nous avons procédé à des réparations et à de l'entretien courant ou préventif des routes locales et des ponceaux, notamment grâce à la compensation du Ministère des transports. Les chemins à vocations agricoles ont eux aussi été entretenus ou réparés grâce à l'octroi d'une subvention.

Nous avons dû procéder à la réfection d'un muret situé sur la rue Notre-Dame. Une entente a été officialisée avec les propriétaires et les travaux ont été réalisés cet automne.

Projet spécial – mur de soutènement de la fabrique de Notre-Dame-des-Monts : La Municipalité a effectué les démarches et la négociation pour la fabrique avec le Ministère des transports afin de refaire le mur de soutènement du stationnement de l'église. Ce projet, très onéreux (presque 50 000\$), devait absolument être effectué par cette instance mais nous avons dû faire plusieurs démarches pour clarifier différents éléments. C'est la Municipalité qui assurera l'entretien (très léger) du talus de rosiers. Nous remercions la fabrique pour sa collaboration dans le dossier.

Urbanisme et développement :

En date de la fin octobre, il y a eu émission de : 53 permis dont un permis de lotissement, 40 permis de construction (dont 5 nouvelles constructions), 3 permis de piscine et 3 permis d'installation septique.

L'entente entre la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts et la Ville de La Malbaie reliée à l'inspection s'est poursuivie au cours de la dernière année. Après presque deux années sous ce modèle et devant la satisfaction des citoyens ayant utilisé le service, nous arrivons à la conclusion que c'est une entente qui pourrait perdurer.

Finalement, nous remercions le Comité consultatif en urbanisme (CCU) pour le travail, l'implication et la collaboration. De gros dossiers qui ont nécessité beaucoup de travail par le conseiller au siège no. 3, M. Alexandre Girard, merci pour le temps accordé à ceux-ci.

Loisirs, sports, culture et organismes municipaux :

Loisirs et sports : Le rapatriement de la gestion des loisirs et des sports au sein de l'administration municipale en 2014, nous aura permis d'assurer, par l'embauche d'une ressource rémunérée, l'ouverture de la patinoire tout l'hiver dernier encore. L'appel d'offre de services est lancé pour l'hiver 2016-2017.

Des bénévoles (pour supporter la ressource) sont toujours les bienvenus pour la patinoire, sinon nous devons revoir les heures d'ouverture. Si vous êtes intéressés contactez la municipalité pour donner votre nom c'est important !

Camp de jour « La Marmaille » : L'octroi d'une subvention (emploi étudiant) du programme Fédéral combinée à l'implication financière de la municipalité, les fonds amassés lors de la fête du 9 juillet et l'implication de nos monitrices et du conseil nous ont permis d'accueillir trente-quatre (34) jeunes, de réaliser quatre sorties et d'embaucher trois (3) étudiantes.

Ces deux services sont nécessaires et appréciés par la population, par manque de bénévoles et grâce à la municipalisation nous avons assuré la pérennité et le maintien de ces services.

Culturel : Votre bibliothèque est ouverte tous les lundis et nous remercions les bénévoles. Le projet de revitalisation complète de notre bibliothèque scolaire et municipale a finalement été déposé au Ministère de la Culture. Espérons que le projet recevra l'appui nécessaire pour être réalisé dans l'année à venir !

Fête du 9 juillet : Retrouvailles pour les bénévoles de la résidence Lanoyée, marché aux puces, inauguration de la halte Judith Turcotte et du terrain de soccer, jeux gonflables, diner hot-dog et souper au Resto Bar le Grenier. Merci aux nombreux bénévoles pour cette réussite!

Résidence Lanoyée : Nous avons assuré le maintien de l'aide financière accordée à la résidence de 3 000\$ annuellement (pour les années 2014-15-16-17). Rappelons que cette aide vise à la soutenir dans son plan de relance et lui permettre d'avoir accès à d'autres sources de financement.

Ressources humaines : Un plan de transfert des connaissances et de la formation visant à assurer la pérennité des opérations au sein de l'administration municipale a été débuté au printemps par un comité provenant du conseil municipal.

Nous remercions la directrice générale et le directeur adjoint d'avoir démontré de la constance et de l'ouverture afin de mener à bien cet exercice échelonné sur plusieurs mois qui se continuera en 2017.

Service incendie et sécurité des personnes : Nous pouvons affirmer que le travail de collaboration débuté à notre arrivée, en 2013, porte fruit. En effet, l'intérêt et l'implication de nos pompiers est prouvé, entre autre, grâce à la présence de ceux-ci (bénévolat, implication aux activités spéciales, etc.) dans le milieu et aussi suite à l'arrivée de nouvelles recrues au sein de la brigade. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les membres de la brigade incendie de notre municipalité.

Différents investissements et achats de matériels ont été réalisés tel que prévu au budget.

Sécurité des personnes et limite de vitesse : L'abaissement de la limite de vitesse à l'entrée de la municipalité a finalement été acceptée par le Ministère des transports pour le rang 2 / rue Notre-Dame en octobre dernier, après deux années de démarches.

En juin, votre conseil municipal, devant une volonté citoyenne, s'est engagé à envisager des solutions de remplacement ou alternatives aux actuelles mesures de

limitation de vitesse (dos d'âne) sur la rue de La Forêt. Cette démarche est en cours et nous vous ferons un suivi ponctuellement.

En conclusion

Le conseil municipal et moi-même remercions chaleureusement tous nos bénévoles. Vous êtes un atout précieux pour la municipalité et plusieurs services qui ne sont pas mentionnés par la présente et plusieurs activités dépendent et existent **grâce** à votre implication !

Merci aux employés municipaux pour votre loyauté et votre collaboration.

Enfin, je remercie personnellement les membres du conseil municipal. Votre implication, votre disponibilité et votre sérieux dans la gestion de vos dossiers respectifs contribuent à l'efficacité de notre gestion.

Les conseillers (ères)	Siège no. 1	Madame Donatha Lajoie
	Siège no. 2	Madame Marie-Claude Gilbert
	Siège no. 3	Monsieur Alexandre Girard
	Siège no. 4	Madame Nicole Boudreault
	Siège no. 5	Madame Isabelle Vézina
	Siège no. 6	Monsieur Joseph-Louis Girard

L'année 2017 marquera la dernière année de ce mandat de quatre années qui nous a été confié. J'ai pour ma part annoncée aux membres du conseil que je ne solliciterai pas un nouveau mandat au sein du conseil municipal puisque qu'un nouveau défi professionnel s'est présenté à moi il y a quelques mois.

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que je quitterai la vie politique et je tiens à vous remercier, citoyens et citoyennes de Notre-Dame-des-Monts, ce fût un privilège de vous représenter depuis 2009.

D'abord comme conseillère municipale et ensuite comme mairesse. Vous avez des membres du conseil dévoué et très impliqué, il n'en tient qu'à eux d'envisager de poursuivre le travail débuté !!!

N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous avez des interrogations ou des suggestions, vous êtes la raison d'être de notre rôle d' élu !



Mélissa Girard
Mairesse